



MÉMOIRE POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

Le 3 juin 2016

La culture est une richesse pour toutes les citoyennes et tous les citoyens de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Elle est ce qui tire notre société vers le haut. Elle offre les balises essentielles à toutes nos pensées, discussions, décisions et actions. Nous devons tous en prendre soin, l'affirmer, nous en servir et la faire fructifier. ¹

Mon pays, il est trop grand, il est lumineux,
souriant, il est vaste, il s'entend bien avec les
gens, il reçoit, il donne, il échange, il trafique.
Il a les deux poings sur les hanches et il rit à
pleines dents.

Françoise Bujold, 1933-1981

Écrivaine et poétesse gaspésienne

RÉSUMÉ

Placer la culture au cœur de la vie de tous les Gaspésiens, améliorer la pratique artistique en région et la viabilité des organismes culturels, préserver notre patrimoine paysager, tels sont plusieurs des défis que la Gaspésie devra relever. La démarche de renouvellement de la politique culturelle du Québec doit donc prioriser des actions constructives et innovatrices, qui répondent aux besoins réels de toutes les régions.

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

La nouvelle politique devra reconnaître la vie culturelle riche, dynamique et diversifiée de toutes les régions du Québec.

Pour assurer une vitalité artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire québécois, nous recommandons la création de pôles d'expertise et d'intervention pour le développement artistique et culturel des régions par une actualisation des rôles des CRC.

Les principes priorisés par le Conseil de la culture de la Gaspésie

- Le caractère essentiel de la culture
- L'engagement renouvelé de l'état
- L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture
- La protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique
- La recherche d'équité

Nos principales recommandations toucheront ces secteurs :

- Amélioration des conditions économiques et de pratique des artistes, artisans et travailleurs culturels afin d'assurer la viabilité artistique et culturelle sur tout le territoire;
- Priorisation d'interventions en développement et en consolidation d'organismes et d'événements culturels;
- Intégration des technologies numériques dans le domaine des arts et de la culture.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Le Conseil de la culture de la Gaspésie, avec ses 247 membres, est présent dans son milieu depuis 25 ans. Il s'est donné comme mission de promouvoir et de défendre les intérêts du milieu culturel tout en travaillant à favoriser une meilleure visibilité des artistes et produits culturels gaspésiens et en assurer le développement. Ce document se veut une partie de ses préoccupations ainsi que celles de ses membres. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs répondu à un sondage afin de stimuler notre réflexion.

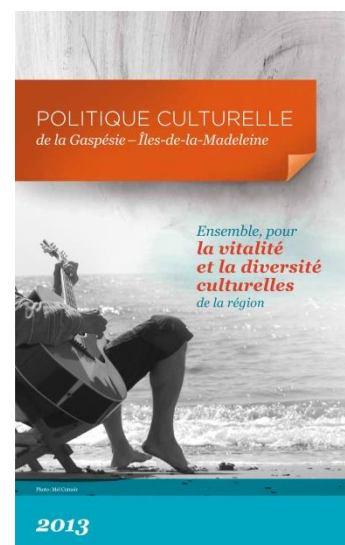
La mission du Conseil de la culture de la Gaspésie sous-tend plusieurs objectifs :

- Soutenir les artistes et les artisans dans leur démarche artistique et professionnelle;
- Promouvoir et défendre les intérêts culturels de la région;
- Faciliter la communication entre les différents intervenants culturels de la Gaspésie;
- Participer activement aux mécanismes de concertation régionale;
- Soutenir, promouvoir et stimuler la recherche de l'excellence dans le domaine des arts et de la culture;
- Donner une meilleure visibilité aux produits culturels gaspésiens;
- Représenter le milieu culturel auprès des instances politiques et socioéconomiques régionales et nationales;
- Établir et réaliser un plan stratégique de développement culturel de la région en collaboration avec les intervenants culturels et socioéconomiques de la région.

PRÉSENTATION DE LA RÉGION

En 2013, les intervenants de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine se sont dotés d'une politique culturelle régionale, suite à un processus de consultation et de concertation auprès de toutes les communautés du territoire.²

Nous ne pouvons passer outre le travail réalisé. Au contraire, il nous a servi de tremplin afin de mettre de l'avant certains éléments choisis.



QUI SOMMES-NOUS?

La région de la Gaspésie compte 80 899 habitants (MAMOT, 2015), comprenant des francophones, des anglophones et trois communautés micmaques : Listuguj, Gesgapegiag et Gespeg, dispersées sur un territoire de 20 000 km² et se regroupant surtout le long du littoral.

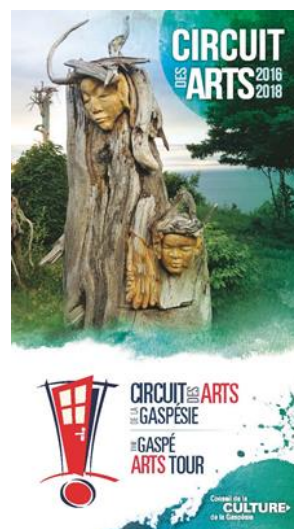
La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine forment deux ensembles géographiques distincts ayant chacun leur propre identité culturelle. On ne compte qu'une ville de plus de 15 000 habitants, Gaspé, et plus de la moitié de la population habite des municipalités de moins de 5 000 habitants.

Quelques statistiques importantes qui datent de 2011, pour la Gaspésie et les Îles³ :

- 900 emplois, ce qui en fait le quatrième secteur le plus important;
- Plus de 300 organismes;
- 8 504 598 \$ en dépenses de l'administration publique québécoise;
- 66,78 \$ par habitant en dépenses municipales;
- 7 ententes de développement culturel;
- Une charte des paysages;
- Plus de 36 institutions muséales qui ont attiré 238 703 visiteurs en 2011;
- Un réseau de 26 salles de spectacles qui ont offert 298 représentations en 2011 pour 46 044 entrées;
- 52 bibliothèques publiques;
- 12 médias communautaires et deux radios autochtones

Projets développés par et avec le Conseil de la culture de la Gaspésie :

- Stratégie de développement en tourisme culturel
- LEG (Les Événements Gaspésiens, regroupement)
- Réseau muséal de la Gaspésie
- Certification écoresponsable **Écofestive**
- Forum sur la citoyenneté culturelle des jeunes
- Forum Bouffe et culture
- Publication du guide culturel **La Gaspésie sous toutes ses cultures** (5 éditions), du répertoire d'artistes **La tournée des studios et des ateliers de la Gaspésie** (4 éditions) et du **Circuit des arts et des métiers d'art de la Gaspésie** (6 éditions)
- Soutien aux circuits artistiques **Griffon'Art** et **La petite route de la Seigneurie**
- À la découverte d'un nouveau monde (% musées en lien avec l'histoire de la Gaspésie)
- Réalisation d'un événement reconnaissance pour le milieu culturel, les **Cultiv'art**



Quelques grands principes proposés par le ministère de la Culture et priorisés par le Conseil de la culture de la Gaspésie

1. *Le caractère essentiel de la culture*

La vitalité et la diversité culturelles constituent des facteurs d'attraction et de rétention importants de la population – favorisant notamment le retour des jeunes en région - de la clientèle touristique et des investisseurs. Grâce à plus de 300 organisations, les arts et la culture y constituent le quatrième secteur en matière d'emploi. La région est riche d'une vie culturelle dynamique.

2. *L'engagement renouvelé de l'état*

Avec son grand nombre d'artistes et d'artisans boursiers du CALQ – plus de 80 –, la région se démarque fortement des autres régions ressources du Québec. Ce dynamisme de la création est dû à la mise en place et à la reconduction de bourses régionales, contribuant à la professionnalisation de nos artistes et de nos artisans. Cependant, cet indicateur encourageant ne doit pas masquer la fragilité des conditions de pratique de nos créateurs. La région compte aussi un nombre croissant d'organismes artistiques soutenus, particulièrement pour la portion gaspésienne du territoire. Ce soutien par des organismes nationaux paragouvernementaux (CALQ et SODEC) démontre l'expertise de nos organismes dans la région.

La professionnalisation de nos artisans et artistes se développe depuis plusieurs années en Gaspésie. Certains d'entre eux sont devenus de véritables entrepreneurs, grâce notamment au développement et à l'accessibilité des technologies numériques, qui facilitent souvent le réseautage, la promotion, la commercialisation et le rayonnement de nos artistes et artisans en région. L'accessibilité accrue de ces technologies permet aussi l'essor de plusieurs entreprises privées de production vidéo ou de studios d'enregistrement. L'offre de formation continue a aussi été consolidée et s'est développée ces dernières années notamment par l'octroi au CCG d'un mandat et d'un budget dédiés à cette fin.



Allée des artisans, projet du Conseil de la culture, en partenariat avec le CMAQ et le Festival Musique du bout du monde, Gaspé, 2015. Crédit : Courtoisie.

3. L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture

Les arts et la culture sont soutenus par le maillage ou l'alliance des organisations et des acteurs régionaux. Une véritable concertation des organisations et des acteurs régionaux demeure toutefois un défi dans le secteur. Également, partout sur le territoire, l'accès à Internet s'est démocratisé et offre aujourd'hui de nouvelles possibilités en matière de communication, de concertation, d'innovation et de création. Il est également important de noter le fait suivant, qui constitue une forte particularité régionale : en l'absence d'un grand pôle urbain accessible à toute la population de la région, les 12 municipalités de 2 500 habitants et plus constituent un réseau de pôles culturels locaux qui interviennent dans une grande variété de domaines culturels.

À ce titre, les municipalités de la Gaspésie jouent un rôle de premier plan dans la vitalité, la diversité et l'accessibilité de l'offre culturelle, contribuant à une meilleure appropriation locale de la culture et de son développement. Notons que ce rôle croissant se manifeste par la multiplication des politiques culturelles municipales, des investissements dans certaines bibliothèques municipales (parfois en partenariat avec le milieu scolaire), dans l'implication des municipalités dans des événements culturels ou dans l'embauche de ressources dédiées aux loisirs ou aux services culturels ainsi qu'au développement de la culture. À titre d'exemple, on compte aujourd'hui sur le territoire gaspésien 7 politiques culturelles qui ont été adoptées ou mises à jour ces dernières années par des municipalités, des villes ou des MRC.



Prix Cultiv'art et Prix en Patrimoine,
New Richmond, 2015.
Crédit : Robert Dubé

4. La protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique

En 2012, le Conseil de la culture de la Gaspésie a mis sur pied le projet Vitalité culturelle, grâce à l'aide financière du MAMROT et du MCCQ. C'est un outil culturel conçu pour les élus locaux de la Gaspésie. Nous aidons les élus des municipalités et des MRC de la région, de même que les chefs de bande, à remplir leur rôle de manière à performer dans les secteurs des arts et des lettres, du patrimoine et des archives, de la lecture et du livre, de la muséologie et des industries de la culture.

Nous avons observé, depuis quelques années, que la protection du travail des artistes et de l'entretien des œuvres d'art publiques semble incomprise. Dans le cadre de notre plan stratégique 2016-2019, un de nos objectifs est la sensibilisation des élus et de la population aux droits d'auteur, et ce, par la tenue de différentes activités et communications.

5. *La recherche d'équité*

Nous reconnaissons l'apport de toutes les générations dans le dynamisme culturel de la Gaspésie. Particulièrement par les jeunes, auprès de qui nous avons comme objectif de promouvoir la culture gaspésienne et leur apport à celle-ci. Nous avons d'ailleurs présenté un Forum sur la citoyenneté culturelle des jeunes, en avril 2016, à l'instar des autres Conseils de la culture du Québec.



Forum de citoyenneté culturelle des jeunes, Bonaventure, 7 avril 2016. Crédit : Anick Loisel

NOS PRÉOCCUPATIONS RÉGIONALES

Enjeux, défis et recommandations

Même si certains artistes ou artisans arrivent à vivre de leur art, nombreux sont ceux qui éprouvent encore de la difficulté à le faire. Bien que le bassin des ressources professionnelles se soit accru, les bonnes conditions de pratique ne sont pas toujours au rendez-vous. On ne compte que de trop rares programmes qui, comme *La culture à l'école*, améliorent significativement les conditions des artistes. Le développement de tels programmes, la multiplication des occasions de diffusion et de production pour nos artistes et artisans, la poursuite et le développement des formations, une meilleure utilisation des technologies numériques sont des défis majeurs à relever pour que nos artistes deviennent des entrepreneurs et vivent décemment de leur art. Il serait aussi important de pouvoir compter sur des programmes spécifiques pour améliorer les conditions de pratique souvent difficiles d'organisations ou d'entreprises des arts et de la culture. Les organismes ont en effet parfois de la difficulté à contribuer à la professionnalisation de leurs ressources, particulièrement ceux qui ne sont pas soutenus au fonctionnement.

Recommandations

Afin d'améliorer les conditions socioéconomiques et de pratique des artistes, des artisans et des travailleurs culturels, et ainsi assurer la viabilité artistique et culturelle sur tout le territoire, nous recommandons de :

- *Soutenir le développement de la professionnalisation par des programmes de formation, par du mentorat ainsi que par de l'aide et de l'accompagnement auprès des créateurs, des travailleurs culturels et des entrepreneurs;*
- *Poursuivre le soutien aux artistes et aux écrivains professionnels dans le cadre du Programme territorial du CALQ;*
- *Soutenir et valoriser l'entrepreneuriat artistique et culturel;*
- *Accroître le rayonnement des artistes gaspésiens dans la région et à l'extérieur de celle-ci;*
- *Favoriser un maillage accru des milieux culturel, scolaire et d'affaires;*
- *Reconnaître un lieu professionnel d'exposition par MRC et leur offrir les moyens d'accueillir plusieurs artistes gaspésiens annuellement dans leurs murs;*
- *Indexer la subvention du Conseil de la culture de la Gaspésie et lui offrir un soutien financier adéquat.*

Afin de prioriser les interventions en développement et en consolidation d'organismes et d'événements culturels, nous recommandons de :

- *Soutenir un nombre ciblé d'événements et d'organismes culturels selon des critères de spécificité (identité et originalité) et de rayonnement (local, régional, national ou international);*
- *Favoriser une planification concertée des événements en fonction des thématiques, du territoire et du calendrier;*
- *Développer des stratégies communes pour soutenir et accompagner plus adéquatement des organisations culturelles qui démontrent un potentiel de viabilité sociale et économique;*
- *Soutenir la consolidation des réseaux et les initiatives de partage de ressources répondant aux besoins communs de leurs membres (ex. : en muséologie et en tourisme culturel);*
- *Soutenir les initiatives de partenariat des organisations et des entreprises culturelles.*

Afin d'intégrer les technologies numériques dans le domaine des arts et de la culture, nous recommandons de :

- *Développer une stratégie régionale d'intégration des technologies de l'information aux arts et à la culture;*
- *Favoriser et soutenir l'utilisation des supports numériques ainsi que le développement de leurs contenus.*

*Nous sommes différents. Nous devons donc faire les choses
différemment. Et c'est grâce à notre créativité que nous réussissons.*

Le Conseil de la culture de la Gaspésie représente, bon an mal an, 247 membres artistes et organismes. En 2017, l'organisme va célébrer vingt-cinq années d'implication dans le développement culturel gaspésien et québécois. Nous comptons continuer à participer à la vitalité artistique de notre magnifique région et espérons que cette nouvelle politique culturelle nous donnera les outils pour mener à bien tous nos projets et qu'elle contribuera à faire rayonner la région.

Anick Loisel

Directrice générale, Conseil de la culture de la Gaspésie

David Lonergan

Président du conseil d'administration, Conseil de la culture de la Gaspésie

Références

¹ et ² Politique culturelle de la Gaspésie-Les-Îles 2013,
<http://www.culturegaspesie.org/fr/PublicationsDetails.aspx?Id=35>

³ Portraits statistiques régionaux en culture– Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, MCC, avril 2011
<https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/regions/PortraitStatistiqueGIM2011.pdf>